



Le Palace de Menthon

Un lieu unique à tout point de vue



Les « privilèges... » Palace

Pour affiner votre choix, nous offrons aux futurs mariés, un déjeuner ou dîner test : le choix maximum est de 2 présélections dans les amuses-bouches, les entrées, les plats et les desserts.

Vous souhaitez venir accompagnés de vos parents ! Un montant de 30€ hors boissons sera demandé aux personnes accompagnantes : 4 personnes maximum.

Pas de frais de location de salle. Vous avez la jouissance de nos salons de réception de 18h00 à minuit (possibilité de disposer des salons jusqu'à 4h00 du matin).

Nous vous offrons la décoration florale des tables de restauration. Décoration personnalisée selon vos envies : originale, authentique, moderne, créative... Notre fleuriste se fera un plaisir de vous recevoir (cf: Conditions Générales de Vente).

Le soir de votre réception, nous vous offrons la Suite des Mariés. Mise à disposition pour les enfants d'une salle comprenant canapés, tables, chaises, TV, (les enfants devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte ou d'une baby-sitter).

Les « plus... » Palace

Nous vous offrons la possibilité de disposer des salons jusqu'à 4h00 du matin, pour une facturation complémentaire allant de 225€ à

HÔTEL LE PALACE DE MENTHON

665, route des Bains 74290 Menthon Saint Bernard - Lac d'Annecy

Tél : +33 (0)4.50.64.83.00

Fax : +33 (0)4.50.64.83.81

mariage@palacedementhon.fr

www.palacedementhon.com

400€ TTC / heure (selon le nombre de participants), correspondant au frais de gestion et au personnel de nuit (l'animation musicale devra impérativement prendre fin à 4h00 du matin).

Menu enfant 20€ boissons incluses.

Des tarifs chambre « exceptionnels » pour vos invités : 15 chambres à 135€/nuit (au lieu de 180€ en haute-saison) et 119€ en basse-saison en chambre double, hors petit-déjeuner, avec libre accès à la piscine durant leur séjour. Au delà de 15 chambres, le tarif public s'applique.

50 places de parking gratuites, dont 17 couvertes (priorité aux personnes étant hébergées au Palace).

Possibilité de bagagiste et de voiturier (sur devis).

Pour faire durer ce moment de convivialité, nous vous proposons le lendemain de votre mariage un Brunch jusqu'à 15h00.

Les « partenaires... » Palace

Nous travaillons avec eux et vous les suggérons. Afin de vous guider dans vos recherches et faciliter l'organisation de votre réception, le Palace de Menthon met à votre disposition une liste de prestataires sur demande.

BRUNCH 35€ PAR PERSONNE BOISSONS INCLUSES

- Viennoiseries (pains au chocolat, pains au raisin, croissants).
- Brioche au sucre, cake marbré ou cake au chocolat.
- Mélange de céréales maison (flocons d'avoine, amandes cristal, fruits secs).
- Pains, beurre, confitures, pâte à tartiner, miels.
- Œufs brouillés.
- Yaourts parfums variés.
- Ardoise de poissons fumés.
- Plateaux de charcuteries fines, viande froide.

SALADES COMPOSÉES (VARIABLE) EXEMPLES :

- Salade de pâtes et légumes confits.
- Salade de concombres, Feta, maïs.
- Taboulé.
- Tomates - Mozzarella.
- Salade verte.

PLATEAU DE FROMAGES

UN MINI BUFFET DE DESSERTS (VARIABLE) EXEMPLES :

- Clafoutis.
- Moelleux au chocolat.
- Panna cotta.
- Salade de fruits.

BOISSONS CHAUDES :

Café, thé, chocolat.

BOISSONS FRAÎCHES :

Sur la base d'1/2 de bouteille d'eau et 1/3 de bouteille de vin : Evian, Badoit, Gamay de Savoie (rouge), Chignin vieilles vignes (blanc).



CONDITIONS GENERALES DE VENTE



La confirmation de réservation du client implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions.

PRESTATIONS

Nous vous informons que l'organisation de votre réception de mariage n'implique pas l'exclusivité du Palace de Menthon. Toutefois, les clients seront informés au préalable de la manifestation et n'auront aucun recours en cas de nuisance sonore (dans les limites acceptables).

Le Palace de Menthon s'engage donc à organiser votre réception de mariage dans les conditions suivantes :

- Vous avez la jouissance des salons de réception spécifiquement mis à votre disposition de 18h00 à minuit (au delà, facturation complémentaire en sachant que l'animation musicale devra prendre fin impérativement à 04h00 du matin), ainsi que des 6 hectares de notre parc pour vos photographies.

- L'organisation de votre cocktail et dîner, est une formule indissociable aux prestations minimum proposées dans la brochure commerciale. Aucune réduction tarifaire ne sera accordée pour la déduction d'un met compris dans les propositions de nos menus.

Le menu comprend obligatoirement la mise en bouche, l'entrée, le plat, le fromage et le dessert. La pièce montée est en option ainsi que le brunch du lendemain. Les services de bouche ou de boisson ne sont pas assurés dans le parc.

- Les tarifs de nos menus s'entendent hors boissons et comprennent la mise à disposition des salons de réception, ainsi qu'une décoration florale de tables de restauration adultes selon votre goût mais dans le cadre de notre enveloppe auprès de notre prestataire. Toute décoration supplémentaire est envisageable (habillage fleuri des colonnes, cheminées, buffets...) sur devis. Les pétales sur le perron extérieur et les salons de réception ne sont pas acceptés. La carte des vins n'est pas contractuelle et peut faire l'objet de modification.

Le Repas Test de la réception de mariage est gracieusement offert aux futurs mariés. Un montant de 30 € hors boissons sera facturé à chaque personne accompagnante : au plus 4 personnes. Le choix maximum pour les tests est de 2 présélections dans les amuses bouches, entrées, plats et desserts.

- Le Droit de Service sur le Champagne est de 10.00€ par bouteille de 0.75 litre. Les magnums ne sont pas admis. Nous vous informons que la livraison et la récupération des bouteilles devra se faire sur des plages horaires précises et définies au préalable et à votre initiative avec le Maître d'Hôtel, pour assurer la présence d'un membre de notre personnel et entre 8 jours et 3 jours avant votre réception de mariage. Sans accord préalable de notre part pour la livraison et sans confirmation de votre part par fax, mail ou courrier de la date et de l'heure de livraison, le Palace de Menthon décline toute responsabilité concernant la livraison. Les bouteilles restantes et autres objets personnels doivent être repris à la fin de la réception. Au delà, le Palace de Menthon décline toute responsabilité.

- Nous proposons un menu à 20 € boissons incluses pour les enfants de moins de 12 ans. - Pour des raisons de sécurité, Nous vous prions de prévoir une baby-sitter pour la garde des enfants (prévoir une personne pour 5 enfants). Les musiciens et les animateurs de votre soirée peuvent dîner à la cafétéria du personnel, leur repas vous sera facturé 20 euros.

- Les animations bruyantes en extérieur ne sont acceptées que jusqu'à 21 heures. L'animation de la soirée devra être réalisée par un professionnel ainsi que les feux d'artifices qui pourront être tirés jusqu'à 22h30 (sous réserve de l'autorisation de la Municipalité). - Les lâchers de ballons ou autres polluants, comme l'usage d'objet dangereux (ex: torches thaïlandaises, aéronef...) ne sont pas autorisés sur ou dans le lac, et seraient sous l'entière responsabilité des organisateurs de l'évènement.

- Après concertation avec le client, le choix final du lieu de la manifestation et son organisation, revient exclusivement au Palace (pour des raisons météorologiques, techniques, de sécurité ou de changement du nombre d'invités prévu) et ne peut être remis en cause. - Tous les salons sont des espaces non-fumeurs.

- Le soir de la réception, la Suite des Mariés vous est gracieusement offerte. Vos invités peuvent réserver leur hébergement. Pour cela les réservations individuelles doivent être effectuées directement auprès de la réception. Tarifs en vigueur le jour de la réception de mariage.

Les chambres seront à leur disposition à partir de 16 heures et devront être libérées impérativement avant 12 heures.

- Le parking du Palace peut accueillir 50 véhicules maximum mais sera réservé en priorité aux clients hébergés au Palace.

- Pour des raisons de sécurité l'usage de la piscine ne sera pas autorisé le soir de la manifestation.

- Un vestiaire gardé pourra être mis à votre disposition moyennant la somme de 200 €. - Nous n'offrons pas, en service de base, de bagagiste ou de voiturier. Toutefois nous pouvons, sur demande, faire une étude de faisabilité personnalisée pour ces services ou d'autres, et vous en indiquer le coût. - Les animaux ne sont pas admis dans le restaurant pour des raisons d'hygiène.

GARANTIE DE RESERVATION ET NOMBRE DE COUVERTS

La réservation sera prise en compte après réception d'acompte correspondant à 40% du contrat définitif.

Les annulations seront prises en compte selon les conditions indiquées au paragraphe ANNULATION.

ANNULATION

Si elle intervient :

- moins de 15 jours avant la date prévue : facturation à 100 %
- entre 15 jours et 90 jours avant la date prévue : facturation à 90 %.
- entre 90 jours et 120 jours avant la date prévue : facturation à 40 %.

MODALITES DE PAIEMENT

2000 € pour option sur la date.

40 % à la signature du contrat (6 mois avant la date du mariage).

50 % 30 jours avant la manifestation.

Le solde en fin de réception.

Pour les réservations intervenant moins de 6 mois avant la date du mariage, la signature du contrat et le règlement de l'acompte à hauteur de 40% devront intervenir dans un délai de 15 jours maximum après la date de confirmation de l'option.

Nos factures définitives sont payables dès réception. Passé cette date, le client sera redevable à titre d'indemnité de retard d'une somme calculée au mois le mois au taux d'escompte de la Banque de France majoré de deux points.

Toute facture d'un montant inférieur à 150,00 € devra être réglée intégralement au comptant. En cas d'annulation de la réception, l'acompte versé de 2000,00 € pour «l'option sur la date», ne sera pas remboursé.

ASSURANCES

L'établissement décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient et en particulier incendie et / ou vol, susceptibles d'atteindre les objets, les effets ou le matériel apportés, éventuellement exposés par le client à l'occasion de la manifestation, objet de la réservation.

Le client devra informer les participants de ces conditions et inviter ceux-ci à prendre toutes dispositions préventives.

Le client est responsable de tout dommage, que lui-même ou ses invités pourraient causer à l'occasion de la manifestation.

Il est vivement recommandé au client de souscrire une assurance (avec renonciation à recours contre l'établissement) et en cas d'exposition d'objets de valeur, d'en prévoir lui-même la garde sous sa responsabilité.

SACEM

Toute manifestation à caractère musical doit faire l'objet au préalable d'une déclaration à la SACEM à l'initiative et sous la responsabilité du Palace de Menthon. Le règlement des droits est de 1,50 € par invité imputable sur la Note Globale Mariage.

CONDITIONS ET MODIFICATIONS DE TARIFS

Les tarifs en vigueur à la date d'acceptation sont fermes à compter du versement de l'acompte de 40%.

Toutefois tout devis pourra faire l'objet de modification en fonction des conditions économiques et des dispositions réglementaires, en l'absence de confirmation de réservation opérée par le versement de l'acompte.

HEURES SUPPLEMENTAIRES

En dehors des heures de service habituelles (cocktail et dîner de 18h00 à minuit ou amplitude de 6 heures si la manifestation débute plutôt), des frais seront facturés par heure supplémentaire entamée, sur la base des tarifs en vigueur soit 225€ si moins de 130 personnes, 300€ si moins de 250 personnes et 400€ si plus de 250 personnes.

En tout état de cause le Palace de Menthon devra être libéré :

A 04h00 si uniquement réception.

A 12h00 le lendemain si hébergement + petit-déjeuner.

A 15h00 le lendemain si hébergement + Brunch.

RECLAMATIONS

Toute contestation ou réclamation ne pourra être prise en considération que si elle est formulée par écrit et adressée à l'hôtel dans un délai de huit jours maximum après la fin de la manifestation.

LITIGES

En cas de litige, seul le tribunal d'ANNECY est compétent.